

# UCL SANS LE « C »

## LE DEBAT EST LANCE

*La Libre Belgique, 21 octobre 2008, p.27*

L'Université catholique de Louvain, les Facultés universitaires Notre-Dame-de-la-Paix, les Facultés universitaires Saint-Louis et les Facultés universitaires catholiques de Mons sont les quatre composantes de ce qui s'appelle aujourd'hui l'Académie Louvain. Elles sont appelées à constituer bientôt ensemble une université pleinement intégrée.

Quel nom cette université nouvelle devra-t-elle porter ? Il est tout trouvé : ce doit être « Université de Louvain ». L'étiquette « Louvain » ne prête pas à discussion. Aux yeux de beaucoup de membres de nos quatre institutions, il est en outre évident que « Université de Louvain » doit être préféré à « Université catholique de Louvain », et cela pour trois raisons principales.

1. Il est vivement souhaitable que la nouvelle institution se dote d'un nom différent de celui de chacune de ses composantes, tout en préservant l'atout précieux que constitue le label "Louvain".

2. Dans un paysage universitaire de plus en plus mondialisé, il importe de ne pas donner de notre université l'image étroite qu'évoque malgré nous, dans de nombreux pays, l'étiquette "catholique", image qui ne correspond bien sûr pas à la réalité de nos institutions.

3. Il est essentiel que des étudiants issus de familles appartenant à d'autres traditions religieuses ou philosophiques puissent se sentir non seulement tolérés ou accueillis, mais pleinement chez eux dans notre université.

Nous avons dès lors pris l'initiative de lancer un appel à tous les membres de la communauté universitaire que nous serons amenés à former ensemble pour qu'ils expriment leur soutien à cette appellation. Un site est prêt à recueillir leurs signatures et leurs commentaires éventuels (<http://www.uclouvain.be/238857.html>). Il présente en outre nos réponses à un certain nombre de questions que notre initiative soulève. Le soutien de personnes qui n'appartiennent pas au personnel de nos quatre institutions mais qui se soucient de l'avenir de notre future université y est également le bienvenu.

Nous insistons sur le fait que cet appel ne porte que sur le nom de notre université. L'adoption de l'appellation « Université de Louvain » est par exemple compatible avec l'adhésion de notre nouvelle université à la Fédération internationale des universités catholiques et avec le maintien de l'Archevêque de Malines-Bruxelles dans une fonction protocolaire de Grand Chancelier des Universités de Leuven et Louvain. Elle n'exclut aucunement l'existence, au cœur de notre Université, d'une Faculté de théologie dynamique, de foyers vivants de vie religieuse et de lieux de dialogue fécond entre science et foi et entre religions. Elle n'est en rien contradictoire avec la

promulgation d'une Charte où la référence chrétienne est clairement assumée et — le plus important sans doute — avec l'encouragement d'une attitude et de multiples initiatives inspirées par cette référence : une insistance sur la dimension spirituelle de l'existence, une attention particulière aux plus faibles, une ouverture résolue aux pays du Sud, un souci de relations vraiment humaines entre les personnes.

Ce que nous proposons, c'est simplement de renoncer à l'épithète « catholique » accolée en 1835 au nom de l'Université de Louvain, et de revenir à son appellation originelle, celle sous laquelle elle est devenue, au 16e siècle, l'un des centres d'activité intellectuelle les plus ouverts et les plus importants du monde. Ce faisant, il ne s'agit bien sûr pas à nos yeux de se replier nostalgiquement sur un illustre passé. Il s'agit au contraire de s'ouvrir résolument à l'avenir, pour former ensemble une université nouvelle dynamique, oeuvrant au service des deux Régions dans lesquelles elle est désormais solidement implantée, épaulée par une collaboration fraternelle multiforme avec la KuLeuven, et résolue à jouer, en Belgique, en Europe et dans le monde, un rôle qui réponde à la fois aux exigences les plus hautes de sa tradition séculaire et aux défis sans précédent qu'une grande université du XXIe siècle se doit de relever.

Jean-Emile Charlier (FUCAM),  
Didier Moulin (UCL-Woluwé),  
Jean-Philippe Platteau (FUNDP),  
Luc Van Campenhoudt (FUSL),  
Philippe Van Parijs (UCL-LLN).